L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLOSE, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.

No 160. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 1er JUIN 1830. Vol. III.

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches 10e. classe

De 1830 [illegible] à Natchitoches, sous la direction, Samedi 5 Juin.

PROSPECTUS :—

1 lot de	$10,000		$10,000
1 " "	5,000		5,000
1 " "	1,800		1,800
2 " "	1,[illegible]		2,000
1 " "	1,[illegible]		1,200
1 " "	1,008		1,008
3 " "	500		3,000
6 " "	300		1,800
6 " "	200		1,200
156 " "	50		7,800
156 " "	30		4,680
624 " "	8		4,992
7800 " "	4		31,200
8,760 Lots			$76,080

16,800 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets étant tirés au nombre de 15,400, n'auront chacun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roulette jour du tirage, et l'on en tirera 3 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui suit respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	[illegible]
[illegible] et 3	[illegible]
[illegible], 3 et 1	[illegible],000
3, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 300

Les 5 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 200

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 200

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 50

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e. auront chacun droit à 30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à ... 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. : les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

22 mars—1m L. FOUCHER.

LIVRES &c.

RECUS par le navire Ajax, et à vendre par CHARLES JOURDAN, encoignure des rues Royale et St. Anne, quantité de livres de dévotion, livres classiques, grammaires de Sobrino et de Chantreau, gravures enluminées, sujets intéressants ; principes de dessin en noir et coloriés, le petit Chansonnier, &c. 25 mai—4.

TENUE DE LIVRES.

LES Jeunes Gens qui veulent se distinguer dans la carrière du commerce, et en peu de tems en savourer les fruits, auront la facilité d'apprendre dans une classe du soir, déjà commencée, la *Tenue des Livres en partie double* dans la langue anglaise, avec toutes les opérations qui se font dans les maisons de commerce, dont les affaires et les relations sont les plus étendues.

La moitié du prix se paiera d'avance, et l'autre moitié après l'examen des meilleurs teneurs de livres de la ville.

Les jeunes créoles dont l'intelligence se fait remarquer dans tout ce qu'ils entreprennent, ne manqueront pas une occasion favorable de s'instruire dans une profession aussi honorable que lucrative. S'adresser au bureau de cette feuille.

Toile d'Allemagne.

200 pièces Platilles ; 600 do. Estoupilles ; 250 do. Bretagne, ayant droit au *drawback*, à vendre par W. & J. MONTGOMERY,

6 Mai—1m. *No. 46, ruelle Commune.*

COUR DE PAROISSE, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable JAMES PITOT.—*Honoré René* contre sa femme, *Marie Françoise Cheval.*

LE plaignant dans cette affaire, Honoré René, h. d. c. l., marié à la défenderesse Marie Françoise Cheval, en 1826, l'attaque en séparation de corps et divorce, sur ce qu'elle s'est rendu coupable d'adultère en s'enfuyant de la maison matrimonial pour suivre un individu nommé Délise Bayard, et qu'elle a vécu avec lui publiquement dans sa propre demeure, jusqu'à quelque tems avant la fin de l'année passée (1829).

Sur quoi la défenderesse s'étant abstenue de répondre à cet appel et jugement ayant été rendu en conséquence contre elle par défaut, la cour, en procédant régulièrement pour la confirmation du dit jugement, ayant été parfaitement convaincue par les preuves apportées, que telle avait été en effet la coupable conduite de la dite défenderesse envers son mari, plaignant dans cette affaire. Il est ordonné et décrété que jugement soit rendu en faveur du dit plaignant Honoré René, et que les frais soient à la charge de la défenderesse Marie-Françoise Cheval ; et il est de plus ordonné par la cour que, conformément aux dispositions de la section 4e. de la loi du 19 Mars 1827, la dite défenderesse ayant été convaincue d'adultère, les parties soient séparées de corps, mais de plus prononcé le jugement, et ainsi placées pour jamais [illegible] dissolution des liens matrimoniaux, [illegible] mariage n'eut jamais existé entre [illegible].

Nouvelle-Orléans, 3 Mai 1830.

Signé, JAMES PITOT, Juge.

Je certifie que l'extrait ci-dessus est [illegible] exacte du jugement rendu dans cette [illegible].

THOS. S. KENNEDY,

Greffe à vingt piastres et [illegible] le montant des frais de ce procès.

20 mai—3ips THOS. S. KENNEDY.

VICTOR [illegible] vient de recevoir par les navires [illegible] les articles suivants :

10 Balles Brin [illegible]
6 Do. Coutil de Rouen ;
[illegible] Do. Leonfine pour pantalons et vestes ;
[illegible] Do. Filets Rennes ;
20 Do. Lisses assorties ;
[illegible] Bouquets Pil à Seine, pour emballage ;
[illegible] Pièces Vin Rouge assorti, de table ;
100 Caisses do.
[illegible] Do. Blanc
[illegible] Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Graves ;
20 Pipes Eau-de-vie de Cognac ;
100 Caisses Liqueurs assorties ;
[illegible] Do. Fruits à l'Eau-de-vie ;
[illegible] Sardines à l'huile et crues ;
[illegible] Zeste d'Orange ;
[illegible] Do. de 8 à 10 pouces, etc. etc.

BRAUD & CO.

Rue St. Pierre, numéro 127.

(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIERE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucauds, barils et bouteilles : ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses ; aussi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

MAGASIN D'EPICERIES ET DE LIQUEURS.

Rue Dumaine, No. 4, près du Marché.

JOHN LONGMIRE a l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitans de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci dessus, où il aura constamment un assortiment d'epiceries, de vins, de liqueurs spiritueuses d'*ale*, de *porter*, de cidre, de cigares &c. le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N. B. Il satisfera promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnemens des familles.

11 mai—1m.

A Vendre ou à Louer.

Une maison située à un ilet de l'esplanade, dans la rue des Français, entre les rues Victoire et Moreau, faubourg Marigny, construite en brique, et couverte en ardoises, contenant deux appartemens au rez-de-chaussée, un corridor de quatre pieds de large ; galerie, etc.—dans le grenier se trouvent deux appartemens, un salon et quatre cabinets logeables, dont trois à feu.—Dans la cour, une cuisine à étage et en briques, latrines au bout. La cour est carrelée ainsi que le corridor et la galerie ; il y a un beau puits en briques—tout l'ouvrage est bien fait, enduit en dehors et en dedans, et sera livrable le 5 du mois prochain.—Les conditions seront avantageuses.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille, ou à Mr. J. M. Fernandez sur les lieux.

☞ Les appartemens qui se trouvent dans le grenier sont plafonés en ciment. 26 Mai—6

CENT MILLIERS de Cigarres de la Havane, venus par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c, par

27 Av.—3 RACHE CONSTANT

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargeât de l'education d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Palié, près la Bourse

9 Avril.—3fps. ☞

AVIS.—Un eleve en pharmacie, bien recommandé, trouverait à se placer avantageusement, en s'adressant au bureau de cette feuille. 10 février

---

Ventes à l'Encan.

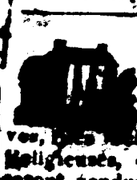

PAR T. MOSSY.

La maison et les Jardins [illegible] d'agrément divisés en [illegible] Terrains, Faubourg La [illegible] Course, auprès des [illegible] ves, [illegible] Nouvelle des Orangers, [illegible] ties, occupée par Mr. Simon [illegible], seront vendus au café de la bourse Samedi 5 Juin, à midi précis,

LA position avantageuse de ces terrains, en raison de la proximité du fleuve, l'[illegible] embarcations qui abondent dans cette [illegible] faubourg, où le mouillage est très [illegible] croissement considérable de la population dans ce quartier, offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres, qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire.

Conditions :—Un trois termes égaux, à quatre, huit et douze mois de crédit, billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Le plan peut être vu au magasin d'encan de Mr. T. Mossy, et vente dès à la bourse de Hewlett, du 25 Mai au 5 Juin, jour de la vente, qui sera faite sans réserve.

Les actes de vente seront passés chez Ma. H. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Le même jour, à 4 heures après midi, seront vendus sur les lieux, quelques meubles, fayence, verrerie, et autres objets, [illegible] arabines ou d'agrément faisant partie de l'établissement où des jardins [illegible] avant l'enlèvement des objets.

3 mai—5ips

PAR T. MOSSY

LUNDI 31 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à une heure [illegible] cisely, en ordre des syndics de [illegible] Morgan, Buckner & Co. [illegible] Acheteurs de la Banque d'Orléans, [illegible] Chambre d'Assurance d'Orléans, [illegible] appartenant à la masse de Morgan, [illegible] de la Banque des Etats-Unis, [illegible] appartenant à la succession de G. Dorgenois, [illegible] de la Banque de [illegible] appartenant à la Banque des Etats-Unis, [illegible] appartenant à la masse de Kenton & Co.

21 mai.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 29 du courant, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi précis.

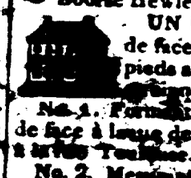

UN TERRAIN mesurant 122 pieds de face à la rue du Chartres sur 70 pieds aussi de face à la rue Toulouse, [illegible] les suivans :

No. 1. Formant l'encoignure, ayant 22 pieds de face à la rue de Chartres, sur 70 pieds de face à la rue Toulouse.

No. 2. Mesurant 26 pieds de face à la rue de Chartres, sur 70 de profondeur.

No. 3. 24 pieds 1-2 de face, sur 70 de profondeur.

No. 4. 24 1-2 do. sur 70 do.

No. 5. 24 pieds 1-2 de face, sur 70 de profondeur, ayant dessus une maison haute en briques, ayant été longtems la résidence de M. Barbarin.

DEUX TERRAINS situés au faubourg Ste. Marie, encoignure des rues de la Commune et St. Pierre, mesurant 120 pieds de face à chaque rues, le lot de terre est très élevé, il y a une maison dessus qui a été occupée par M. Loiseau.

CONDITIONS :

Un, deux et trois ans de terme, en billets endossés satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait payement.

15 mai.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 12 de Juin prochain, il sera vendu, à midi, à la bourse Hewlett, pour terminer une société.

Le bateau-à-vapeur INTEGRITY, du port de 230 à 250 balles de coton. Le bateau est presque neuf, construit il y a deux ans et demi, est commode pour les passagers, et est propre à la navigation pendant les eaux basses, pouvant aller aux Rapides et dans le Bayou Teche.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à 6 mois, et le reste à 12 mois de terme, en billets endossés &c. 15 mai.

MONTRE VOLEE.

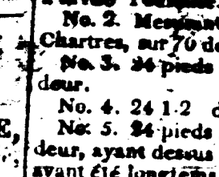

Il a été volé à bord du navire [illegible] il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double boîtier, numéro [illegible] 23023, fabriquée par [illegible] Dublin, avec un cachet en [illegible]. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—3

DEMANDE D'UN OUVRIER.

ON désirerait trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 25 mai—4

LE soussigné informe le public qu'ayant contracté une société avec [illegible] son Etablissement de Boulanger a été conduit à l'avenir sous la raison de L. D'ACQUIN & Co.

Nlle.-Orléans, 10 Mai 1830.

10 Mai LOUIS D'ACQUIN.

TRAITES SUR BORDEAUX, à vendre par V. ROUMAGE.

LE soussigné, rue de Chartres No 76 au coin de la rue Jefferson, en face Mr. Verrier, vient de recevoir de Paris par le Philetus, un assortiment de faux cheveux et fines parfumeries, Perruques méthaliques et autres Toupets, do. nattes (dit fausse queue,) Tours à bandeau, Méthaliques et autres, au goût du jour.

PARFUMERIES.

Crême d'amande amère en pots de cristal du dernier goût, crême de Concombre très fraiche, crême de Calimaçon, Eau de-Cologne supérieure, Eau-de-vie de Lavande ambrée, Huile de Macassar, Pommade, Savon, de toilette, Poudre surfine, Opiat, Corail, etc.

Un joli assortiment de brosses à tête, à dents, à ongles &c. Peignes d'écaille à retapper et fins, Peignes d'écaille gravé a jour ; à dossier, du dernier goût, do. imitation écaille, et à relever les cheveux 19 Mai. GAULHIAC.

VENTE PAR LE MARSHAL.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Jordes Mills contre *Saher, Goodman & Co. E. Englard et autres, propriétaires [illegible] vapeur Pearl River.*

EN vertu d'un ordre de mise en vente à moi adressé par l'Hon. [illegible] président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi 4 Juin prochain, à la Bourse Hewlett, à l'heure de midi, les deux tiers du bateau à vapeur SHEPHERDESS, saisie dans les affaires ci-dessus.

L. DAUNOY,

3 Mai. *Marshal.*

Michel Jones, Charles [illegible] autres contre *S. Behan.*

EN vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'Hon. C. Maunsel [illegible] conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Mardi 8 Juin prochain à midi au café Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St Louis, une maison en bois No 90, contenant 4 appartemens et 2 cuisines, située sur un certain lot de terre No 90 mesurant 40 pieds plus ou moins face à la rue Girod sur 80 pieds plus ou moins de profondeur, saisi dans l'affaire ci dessus.

Cette crée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle donnera, à un crédit de 12 mois, en billets endossés et portant intérêt de 5 p 100 du jour de la vente, et hypothèque sur ladite propriété jusqu'a parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets.

24 Mai L. DAUNOY, Ml.

LE Rév. Mr. P. BORGNA, de l'Eglise St. Louis de cette ville, [illegible] agent des gazettes catholiques suivantes : *Le Catholic Herald and Expositor*, de Boston ; le *Catholic Press*, de Wartford ; le *Metropolitan*, de Baltimore et le *United States Catholic Miscellany* de Charlestown. Il vient d'être nommé l'agent du Miscellany, et il prie ceux qui doivent à cet établissement, de régler aussitôt que possible.

L'historien, l'antiquaire et l'amateur des beaux arts, trouveront dans ces publications des morceaux dignes de leur attention. Le catholique y verra sa religion défendue avec talent, contre les sarcasmes des infidèles, et les calomnies d'autres sectes religieuses—Ceux qui désirent souscrire pourront s'adresser à la librairie de Mr. Boimare, chez Mr. J. Fitzwilliams ou à la cathédrale. 13 mai—1m

---

Glaces et Sorbets.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. Serreau pour que ce dernier exerce sa profession de glacier dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les soirs des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS PUNCH à la romaine.

22 mai—4. MERLE & GIRODEAU.

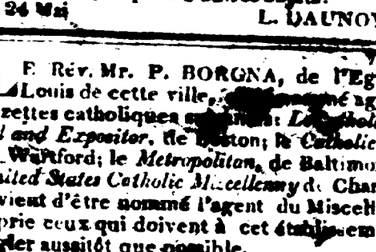

RECU par le Charles Carroll et le Philetus, et à vendre, UN GRAND ASSORTIMENT DE MUSIQUE nouvelle, pour Piano, Guitarre, Violon, Flûte et chant. De plus : Deux PIANOS de la manufacture de Henry Herz de Paris.

Pour que les acheteurs n'aient jamais de justes sujets de plainte, Mr. Herz, avant de laisser sortir un piano de ses ateliers, se fait un devoir de le jouer et de l'examiner avec une scrupuleuse attention, et de s'assurer ainsi que rien ne manque à l'instrument.

Le soussigné est en conséquence autorisé à garantir pendant une année chaque piano qu'il recevra de cette manufacture.

C. HERZ,

12 mai—8 [illegible] St. Anne, No. 120.

FROMAGE DE GOSHEN.

EN débarquement du navire Talma, et à vendre par le soussigné, 50 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN. BERNARD TURPIN.

28 mai Rue Royale No. 115.

AVIS—La personne qui a acheté un lot de *BOIS DE CAMPECHE*, vendu il y a peu de jours par la Corporation, est invitée à faire connaître son nom et sa demeure, rue Royale, No. 115. 25 Mai.

Panacée de Swaim.

Prix: $2 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cas particuliers. Depuis [illegible] ans, [illegible] ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques, de la gonorrhée, des rhumatismes, des maladies de la peau, des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui sont le résultat d'une constitution affligée par le mercure, ou dans laquelle [illegible] ont imprimé [illegible] ce [illegible] tion [illegible] [illegible] a été trouvée efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères en la pharynx, du nez et au gosier, les exostoses, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage imprudent considéré du mercure, &c. Les expériences réitérées ont prouvé que c'était un spécifique à l'automne, et préservatif précieux pour les personnes faibles, sujettes aux débiles, et que dans [illegible] dyspepsiques comme pour les maladies intérieures [illegible] caractères annoncent que les [illegible] produit les plus heureux résultats.

Ces effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations données par ces personnes :

CERTIFICATS

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Infirmerie, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans [illegible] dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de syphilitiques et d'affections [illegible] ploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.

17 février 1823. W. GIBSON.

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, [illegible] l'Hopital d'York, &c. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans [illegible] particuliers, et j'ai trouvé que c'était un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.

New-York, 1er Mai 1824.

VALENTIN MOTT, *M. D.*

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collége de Médecine de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hopital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.

Ayant été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur M. C. Tregaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède de très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Locust) 1824.

THOMAS PARKE, *M. D.*

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portera [illegible] mots ; "Swaim's Panacea—Philada, [illegible] dans le verre ; et le papier qui recouvre le bouchon, estampé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies ; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.

Wm. [illegible], propriétaire.

Philadelphie.

On trouvera toujours [illegible] prix de Philadelphie, un grand assortiment de médicament ci-devant.

C. MORGAN & BROTHERS.

Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 2.

3 avril—3m

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hôtel de la Marine sont en grande activité : il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté.

On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des boissons rafraichissans et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeûner en sortant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins. 4 mai—3m

---

Nourrice à Louer.

ON offre à louer une mulatresse ayant un enfant âgé de six semaines, comme nourrice. Elle est très saine, et en même [illegible] S'adresser au bureau de cette feuille.